



Amendement - Contribution “Le Numérique au service de l’exercice pharmaceutique”

Les logiciels de gestion d’officine

Cet amendement formule les attentes des étudiants en pharmacie à travers des propositions sur la refonte des logiciels de gestion d’officine, outils essentiels à l’exercice de leur future profession.

Sommaire

Sommaire	1
Glossaire	1
Introduction	2
Etat des lieux des LGO en France	4
Les LGO outils indispensables à l'exercice professionnel du pharmacien	6
L'accès aux données de santé à partir du LGO	6
Simplifier l'activité des professionnels de santé	7
Optimiser le parcours de soin du patient	10
Intégrer les nouvelles missions du pharmacien	12
Sécurité & données de santé	13
Contacts	15

Glossaire

ALD : Affection de Longue Durée

BdD : Banque de données

BPM : Bilan partagé de médication

CRAT : Centre de Référence sur les Agents Tératogènes

DMP : Dossier Médical Partagé

DP : Dossier Pharmaceutique

ETP : Entretiens Thérapeutiques

FSPF : Fédérations des Syndicats Pharmaceutiques de France

HPST : Hôpital Patient Santé et Territoires

LGO : Logiciel de gestion d'officine

MSS : Messagerie de Santé Sécurisée

MES : Mon Espace Santé

OTC : Over The Counter (= Libre accès en France)

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

SCOR : SCannérisation des Ordonnances

SESAM-Vital : Système électronique de saisie de l'assurance maladie associé à la carte Vitale

SIDEP : Système d'Informations de DEPistage

USPO : Union de syndicats de pharmaciens d'officine

Introduction

Le volet numérique du Ségur de la santé a pour objectif de généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé entre professionnels et usagers pour mieux soigner et accompagner les patients. Depuis 2019, 2 milliards d'euros d'investissement ont été consacrés au numérique en santé dont 1.4 milliard pour le partage des données de santé. L'objectif était de rattraper le retard de la France en termes de modernisation, d'interopérabilité, et de sécurité des systèmes d'informations en santé. C'est dans ce cadre qu'une refonte des logiciels de gestion d'officine (LGO) est prévue.

Depuis qu'ils sont arrivés, les LGO aident les pharmaciens dans leur exercice quotidien. Cependant, ces derniers sont devenus obsolètes sur certaines fonctionnalités de par le développement du numérique mais également par l'évolution de la profession et les nouvelles missions qui sont confiées aux pharmaciens.

En octobre 2009 avec la loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoires), le pharmacien a pour mission de participer à l'éducation thérapeutique des patients qui le souhaitent. Le but est d'aider les patients à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour mieux comprendre leurs pathologies, leurs traitements afin d'améliorer leur qualité de vie parfois mise à mal à cause de leur maladie chronique. Le bilan partagé de médication (BPM) est arrivé en 2018 et se trouve dans la continuité des entretiens thérapeutiques. Le BPM concerne toute personne de 65 ans et plus, souffrant d'au moins une affection de longue durée (ALD), ou toute personne âgée de 75 ans et plus, bénéficiant de traitements pour lesquels au moins cinq molécules sont prescrites pour une durée d'au moins six mois. L'objectif du BPM va être dans un premier temps de répondre aux questions du patient sur son traitement, puis de faire en sorte d'améliorer son observance et de lutter contre la iatrogénie. A partir d'octobre 2019 les pharmaciens d'officine peuvent vacciner contre la grippe et depuis peu ils vaccinent également au sein de leur officine contre la COVID-19. Toutes ces missions ne sont aujourd'hui pas du tout intégrées aux LGO, pourtant leurs ajouts permettrait d'améliorer l'exercice professionnel du pharmacien et la prise en charge du patient.

De plus, avec l'arrivée de Mon Espace Santé (MES) prévu pour janvier 2022, les LGO ont tout intérêt à devenir interopérables avec cet espace pour un déploiement efficace et utile de MES. C'est un espace sur lequel le patient retrouvera l'intégralité de ses données de santé et la gestion de son parcours de soin. Il y retrouvera son DMP (Dossier Médical Partagé), une messagerie de santé sécurisée (MSS), un agenda et un catalogue d'applications de sites web référencés. A ce titre, tous les DMP des citoyens souscrivant à l'assurance maladie seront automatiquement ouverts en janvier 2022 (sauf refus), les

Numérique **Amendement Logiciels de gestion d'officine**

patients et les professionnels de santé pourront y déposer les documents relatifs à la santé du patient (examens biologiques, compte-rendus d'hospitalisation, radiographie, ...). Tout ce système qui se déploie dans le cadre du virage numérique vise à optimiser le parcours de soin du patient. Le pharmacien pourra avoir accès à toutes ces données de santé pour améliorer et adapter la dispensation.

Actuellement restreints à un outil de gestion des stocks, ou encore de commande. Les LGO pourraient évoluer vers des outils plus axés sur le patient et sa santé. Les étudiants en pharmacie travaillent aujourd'hui quotidiennement sur ces LGO en officine et maîtrisent donc ceux-ci. En tant que pharmaciens de demain, nous les avons interrogés pour en tirer un ensemble de propositions sur la refonte de ces LGO.

Etat des lieux des LGO en France

Depuis maintenant une vingtaine d'années avec la mise en place du système SESAM-vitale en 1998, les logiciels de gestion d'officine (LGO) ont vu le jour et sont devenus des outils indispensables pour l'exercice professionnel du pharmacien. Un grand nombre de LGO sont disponibles aujourd'hui sur le marché, en voici quelques exemples : LGPI, Smart RX, Winpharma, LEO2.0, Pharmaland, Caduciel, Pharmavital, Actipharm, Crystal, Vindilis, Visopharm, etc. Ils proposent tous des fonctionnalités dites obligatoires et indispensables que l'on va retrouver sur l'ensemble de ces logiciels. D'un logiciel à l'autre des fonctionnalités dites optionnelles peuvent également être ajoutées. Ci-dessous est résumée une partie de ces fonctionnalités (*cette liste est non exhaustive*).

FONCTIONNALITÉS OBLIGATOIRES

- SESAM-Vital
- SCannérisation Ordonnance (SCOR)
- Dossier Pharmaceutique (DP)
- Banque de données des médicaments (BdD)

Numeric' Action 
by ANEPF

FONCTIONNALITÉS INDISPENSABLES

- Fiches patients
- Fiche praticiens
- Historique des patients
- Interactions médicamenteuses et posologies
- Commandes directes aux grossistes/répartiteurs (PharmaML)

1/2



FONCTIONNALITÉS INDISPENSABLES

- Gestion des stocks
- Accès au DMP avec la carte vitale (si ouvert)
- Gestion de caisse
- Garantie de paiement
- Gestion des droits
- Centralisation des alertes sanitaire

2/2



FONCTIONNALITÉS OPTIONNELLES

- Opinion pharmaceutique
- Achat groupé
- Gestion des collectivités
- Robot automate
- Matériel de location
- PDA (préparation des doses à administrer)



Les LGO outils indispensables à l'exercice professionnel du pharmacien

Le logiciel de gestion d'officine (dits LGO) est un outil indispensable à l'exercice du pharmacien. C'est à travers lui que ce dernier va pouvoir réaliser et réceptionner les commandes, gérer ses stocks, délivrer et facturer les médicaments à ses patients.

Toutefois, les fonctionnalités sont aujourd'hui trop limitées par rapport à l'exercice du pharmacien et au développement de ces nouvelles missions à l'officine. Le numérique est en pleine essor, et une refonte de ces LGO est indispensable pour assurer au pharmacien un outil de travail performant et optimiser la prise en charge du patient.

Une critique ne saurait être constructive sans être accompagnée de propositions d'améliorations concrètes et possibles à mettre en place. Dans les pages à suivre, vous pourrez donc trouver les idées et solutions apportées par l'ensemble des étudiants de notre réseau afin de saisir au mieux les problématiques du terrain.

Certaines propositions sont déjà intégrées mais seulement sur certains LGO, dans ces situations nous serions alors favorables à ce qu'elles soient étendues à l'ensemble des logiciels. De plus, de nombreuses propositions ont été formulées en tenant compte de l'arrivée de MES en janvier 2022, et ce dans le but d'impliquer les patients et les encourager à l'utilisation de cet outil en collaboration avec leur pharmacien. L'objectif étant que le patient puisse ainsi devenir acteur de son parcours de santé.

1. L'accès aux données de santé à partir du LGO

97,3 % des étudiants interrogés étaient en faveur d'un accès ouvert aux données de santé pour le pharmacien dans un but d'analyse et d'un meilleur accompagnement dans la prise en charge des patients de son officine.

Proposition 1 : Autoriser les pharmaciens à accéder aux données de santé de leurs patients depuis leurs LGO à des fins d'analyse.

Un des freins avec les LGO aujourd'hui est que le pharmacien crée un grand nombre de données de santé avec tous les patients qu'il sert chaque jour mais ces données ne sont jamais interrogeables. En effet, les seules requêtes que l'on peut faire actuellement sont restreintes au stock des médicaments. On pourrait imaginer que ces données de santé soient interrogeables à des fins d'analyse statistiques.

Le pharmacien interroge son logiciel pour savoir combien de patients asthmatiques il a dans son officine. Il pourrait ensuite réaliser de la prévention afin de promouvoir les entretiens thérapeutiques pour les patients asthmatiques, réaliser des infographies sur l'utilisation des inhalateurs.

Pour les patients diabétiques, réaliser des journées de prévention, dépistage, et conseils (distribution de carnets pour noter sa glycémie, flyers, proposition d'ETP,...)

2. Simplifier l'activité des professionnels de santé

Les propositions incluses dans cette partie ont été réfléchies dans l'optique de simplifier l'activité des pharmaciens à partir de leur logiciel. En effet, depuis leur arrivée ils ont grandement contribué à faciliter le travail des pharmaciens mais sont aujourd'hui un peu obsolètes. Nous proposons certaines idées en lien avec l'évolution du numérique en santé.

Proposition 2 : Généralisation des QR codes sur toutes les cartes de mutuelles que les LGO pourraient scanner.

Aujourd'hui, le pharmacien saisit systématiquement et manuellement sur son LGO les données indiquées sur la carte de mutuelle des patients lorsque l'adhésion est renouvelée ou que les patients sont nouveaux dans l'officine. La création d'un QR code sur l'ensemble des cartes de mutuelles qui serait scanné par le LGO afin de modifier automatiquement les données sur la fiche du patient serait un gain de temps considérable pour l'équipe officinale.

Les patients pourraient avoir ce QR code directement sur leur téléphone pour le présenter aux pharmaciens. On pourrait éviter tous les problèmes d'oublis de carte de mutuelle, d'envoi sur la boîte mail de la pharmacie, etc.

Proposition 3 : Accès aux données principales d'identification du patient via sa carte vitale

L'adresse postale, le numéro de téléphone et l'adresse mail sont généralement obligatoires pour pouvoir délivrer des médicaments. Le numéro de téléphone est important, car il permet de contacter le patient en cas de problème. Il serait intéressant que ces données soient directement liées à la carte vitale du patient et qu'elles apparaissent automatiquement dans la fiche du patient lors de la lecture de la carte vitale. Le patient pourrait avoir accès à ses données via son espace pour les modifier à tout moment et mettre à jour sa fiche patient dans les LGO. Il faut que mon Espace Santé (MES) et le site de la sécurité sociale (carte vitale) soient interopérables entre eux pour mener à bien le déploiement et l'utilisation de MES.

Monsieur X a déménagé et changé d'adresse. Il peut se rendre directement sur son Espace Santé et modifier ses informations qui seront automatiquement modifiées sur sa fiche patient accessible sur tous les LGO avec sa carte vitale.

Proposition 4 : Intégration d'un algorithme pour optimiser le calcul des posologies

La présence d'un algorithme qui calculerait le nombre de boîtes à délivrer en fonction des posologies présentes sur l'ordonnance serait un gain de temps pour le pharmacien, mais éviterait surtout tout risque d'erreurs de délivrance pour une optimisation du traitement du patient.

Proposition 5 : Intégration de logigrammes d'aide à la dispensation

Ces logigrammes d'aide à la dispensation, prendraient en compte différents paramètres du patient et de sa maladie, à partir de la fiche patient et des médicaments en cours.

Dans le cadre de certaines pathologies chroniques, cela permettra une meilleure adaptation des posologies en se basant sur les recommandations (dispensation adaptée).

Dans le cadre des soins de premiers recours, ils donneraient des informations supplémentaires au pharmacien sur la nécessité de l'instauration d'un traitement et lequel, et la nécessité d'une orientation vers un autre professionnel de santé.

Proposition 6 : Améliorer la gestion des stocks sur le LGO

Les LGO d'aujourd'hui sont tous équipés d'onglets permettant la gestion des stocks, mais les fonctionnalités peuvent parfois être limitées. Il serait intéressant d'y intégrer une liste des dûs en cours, ceux commandés et ceux en attente d'être récupérés par les patients, il faudrait donc les scanner et indiquer sur le LGO que ces derniers ont bien été délivrés aux patients pour tenir cette liste à jour (certains logiciels proposent déjà cette fonctionnalité). Une liste de tous les périmés pourrait également être utilisée par l'équipe officinale pour tenir à jour son stock.

Pour les pharmacies où les patients et par conséquent les promis/dûs sont nombreux, le pharmacien pourrait rechercher sur son LGO si le produit dû est bien arrivé et a bien été préparé. Les pharmaciens pourraient performer leurs systèmes de stockage des dûs en conséquence.

Proposition 7 : Former l'équipe officinale et les étudiants à l'utilisation du LGO mis en place dans la pharmacie.

Il serait pertinent de mettre à disposition auprès de l'équipe officinale des vidéos explicatives sur la prise en main et les fonctionnalités du LGO. Ces vidéos pourraient être également à disposition des étudiants via leurs facultés pour qu'ils soient à minima formés sur les logiciels avant de se rendre en stage ou de travailler à l'officine.

Proposition 8 : Créer un onglet permettant de s'assurer des bonnes conditions de délivrance de certains médicaments.

Certains médicaments sont soumis à des réglementations particulières quant à leur délivrance, il pourrait être intéressant d'avoir un onglet où l'on peut rechercher si tel ou tel médicament possède des réglementations sur sa délivrance si un doute survient.

Exemple de médicaments : Les stupéfiants et assimilés, Prégabaline et dérivés, Zolpidem, médicaments d'exception...

Proposition 9 : Notifier à l'écran les interactions médicamenteuses et contre-indications présentes entre les médicaments de l'ordonnance ou avec la prise d'autres médicaments présents dans l'historique du patient.

Actuellement certains LGO disposent de fonctionnalités alertant le pharmacien sur les éventuelles interactions médicamenteuses entre molécules délivrées. Cependant, l'information n'est pas toujours présentée de façon optimale suivant les LGO. Une analyse systématique des médicaments présents sur l'ordonnance permettrait de sécuriser la délivrance et ainsi d'éviter les interactions médicamenteuses. De plus, cette fonctionnalité pourrait croiser les nouveaux traitements avec les prescriptions antérieures du patient mais toujours en cours ainsi qu'avec ses données de santé. Le pharmacien pourrait ainsi proposer au prescripteur d'adapter les posologies ou alors de remplacer les médicaments non adaptés au patient.

Certains outils et applications permettent aujourd'hui de réaliser une vérification d'interactions médicamenteuses ou des contres indications en lien avec le profil du patient. Il pourrait être intéressant d'intégrer ce type de fonctionnalité aux futurs LGO.

Proposition 10 : Intégrer par défaut au LGO la sérialisation de façon à ce que ce soit le moins chronophage possible pour le pharmacien

La sérialisation, imposée depuis 2019 par la réglementation européenne devrait être intégrée au LGO pour en faciliter son utilisation auprès de l'équipe officinale.

3. Optimiser le parcours de soin du patient

Les propositions qui vont suivre ont été réfléchies dans le but d'optimiser le parcours de santé du patient, de permettre une délivrance encore plus performante et de proposer des services aux patients afin d'assurer une meilleure observance de leurs traitements.

Proposition 11 : Alimenter la fiche patient avec l'ensemble des données médicales de ce dernier pour permettre une compréhension et une analyse pharmaceutique optimale

Le pharmacien pourrait avoir accès aux bilans biologiques, compte-rendus d'hospitalisation, historique d'interventions, aux allergies et contre-indications du patient mais également l'accès au diagnostic posé par le prescripteur ainsi que le poids et la taille du patient pour une meilleure compréhension et analyse pharmaceutique des ordonnances.

Certains patients sont sous Metformine depuis des années, avoir accès au DFG (débit de filtration glomérulaire) serait une double vérification médecin-pharmacien pour s'assurer que le dosage prescrit est adapté à son état physiopathologique. Le bilan sanguin serait pertinent pour le lévothyrox ou encore l'INR pour les patients sous anticoagulants.

Proposition 12 : Intégrer les dispensations OTC et parapharmacie dans le fichier du patient

La prise de traitement hors ordonnance et de produit de parapharmacie représentent une part importante des ventes et délivrances à l'officine. Pour limiter les risques liés à l'automédication et la prise concomitante d'un traitement chronique ou aigu, il pourrait être judicieux d'intégrer ces ventes dans le fichier du patient.

Le LGO pourrait ainsi détecter et alerter sur d'éventuelles interactions médicamenteuses, voire contre-indications avec les traitements en cours et permettre une délivrance et un suivi optimal pour le patient.

De nombreuses huiles essentielles et produits à base de plantes sont vendues en pharmacie et beaucoup possèdent des contre-indications avec certaines pathologies ou traitements. Intégrer ces dernières dans le fichier du patient permettrait de limiter les risques.

Proposition 13 : Permettre un accès commun à l'ensemble des pharmacies à l'historique du patient (dossier pharmaceutique systématique)

Si chaque pharmacien pouvait avoir accès à l'historique du patient, cela sécuriserait la dispensation. En effet, cela éviterait de dispenser plusieurs fois le même médicament à un patient (trafic d'ordonnance,...) et cela permettrait de vérifier leurs traitements habituels. Les pharmaciens pourraient échanger entre eux via la messagerie sécurisée en santé (MSS) sur le traitement en cours des patients.

Un patient se rend dans une officine au cours de ses vacances, il a l'habitude à la pharmacie de prendre un médicament ou produit (OTC ou parapharmacie) qu'il a oublié mais ne se souvient plus du nom, grâce à l'historique le pharmacien pourra le retrouver facilement et le délivrer dans la mesure du possible.

Proposition 14 : Créer et imprimer des plans de prise personnalisés pour chaque patient

Certains patients sont parfois perdus dans la prise de leurs médicaments, notamment les personnes en début de traitement chronique et polymédicamentés, les personnes âgées, etc.

Même si les piluliers sont une solution très efficace, il pourrait être intéressant notamment pour les personnes préparant leur pilulier eux-mêmes ou qui ne souhaitent pas en utiliser d'avoir à disposition un plan de prise personnalisé. Ce dernier pour être réalisé automatiquement à la lecture de l'ordonnance numérique. Il pourrait être imprimé et ajouté dans l'espace santé du patient qui le souhaite pour une meilleure observance de leur traitement.

Proposition 15 : Indiquer les posologies et conseils associés du produit de santé scanné

Un onglet ou une fenêtre qui indique clairement les posologies et conseils associés du produit scanné pourraient être mis en place. Certains LGO ont aujourd'hui plus ou moins cette fonctionnalité, l'idée serait de l'alimenter pour rendre la dispensation encore plus performante.

Proposition 16 : Créer des alertes pour les patients directement sur leur espace santé et connecté aux données du LGO

On pourrait imaginer via cet espace (MES) des rappels pour les produits promis afin d'informer le patient qu'ils sont bien arrivés à la pharmacie ou bien que le renouvellement de son ordonnance approche et encore même un rendez-vous pour la vaccination par son pharmacien.

Le vaccin promis de Madame X vient d'être réceptionné à la pharmacie, automatiquement une alerte lui est envoyée sur son espace santé " Votre vaccin est arrivée à la Pharmacie [...] cette dernière est ouverte tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 20h "

Proposition 17 : Intégration d'un algorithme pour calculer le nombre de comprimés restant chez le patient avant son renouvellement

On aurait un décompte automatique et quotidien de chaque comprimé de chaque boîte en fonction de la prescription, le pharmacien y aurait accès depuis son LGO et le patient depuis son espace santé. Cela permettrait au patient de prévoir la date de ses renouvellements et ne pas se retrouver face à un manque de comprimés. Cela permettrait également au pharmacien d'avoir un état du stock du patient, voir ce qu'il reste au patient et donc optimiser et adapter la délivrance.

4. Intégrer les nouvelles missions du pharmacien

Comme dit précédemment en introduction, depuis quelques années le pharmacien s'est vu confier certaines missions (vaccination, ETP, BPM, TROD,...). Ces dernières étant arrivées après la création d'un bon nombre de ces logiciels, elles sont peu intégrées. Nous avons trouvé intéressant de réfléchir à inclure ces missions dans le LGO.

Proposition 18 : Créer un onglet dédié aux nouvelles missions sur le menu du LGO

Grand nombre de nouvelles missions pour le pharmacien ont vu le jour ces dernières années, les LGO sont devenus obsolètes aujourd'hui et n'intègrent pas toutes ces nouvelles missions. Il serait judicieux de proposer un onglet dédié à toutes ces missions sur le menu du LGO.

Proposition 19 : Créer une banque de données d'entretiens types en fonction des différentes pathologies pour les entretiens thérapeutiques (ETP) et les bilans partagés de médication (BPM)

Dans l'onglet évoqué précédemment, on pourrait imaginer une partie entièrement dédiée au ETP et BPM, avec des banques de données pour les pathologies (diabète, asthme, patients sous anticoagulants ou anticancéreux etc) pour adapter au mieux ces missions aux besoins des patients. Ces banques de données seraient construites avec les pharmaciens, les patients volontaires et les éditeurs de LGO pour une approche optimale.

Proposition 20 : Créer un espace où l'on pourrait déposer les comptes-rendus des BPM et entretiens thérapeutiques.

Les bilans partagés de médication et les entretiens thérapeutiques devraient être accessibles par le pharmacien et par le patient directement sur "Mon espace santé" où le pharmacien pourrait l'envoyer depuis son LGO via la MSS.

Proposition 21 : Avoir un lien direct depuis le LGO vers les plateformes/téléservices tels que Vaccin Covid, SIDEPE, Ameli Pro, Portail de signalement des événements sanitaires indésirables signalement-sante.gouv.fr, CRAT, ...

Ces plateformes/téléservices se sont fortement développées pendant la COVID-19 et sont devenues des outils du quotidien pour les pharmaciens. Un accès direct depuis leur LGO permettra d'éviter de passer par différentes pages internet avant d'arriver sur la plateforme souhaitée et le pharmacien sera directement connecté via sa carte CPS.

Proposition 22 : Création d'un agenda sur le LGO

Intégrer directement un agenda sur le LGO permettrait au pharmacien de centraliser toutes ces données sur son LGO plutôt que de les rédiger de façon manuscrite. En effet, il serait très utile pour la prise de rendez-vous pour les vaccinations, les bilans partagés de médication ou encore les entretiens thérapeutiques. En imaginant que cet agenda soit connecté via la LGO à l'espace santé des patients, des alertes pourraient directement leurs être envoyées sur leur espace santé pour rappeler du rendez-vous avec son pharmacien.

Proposition 23 : Intégrer un carnet de vaccination pour le patient, alimenté directement depuis le LGO

Certains logiciels aujourd'hui proposent des carnets de vaccination, il serait intéressant de développer cette idée et de pouvoir enregistrer toutes les informations relatives à l'acte de vaccination (date de la vaccination, n° lot du vaccin, identification du professionnel ayant réalisé la vaccination, date du rappel,...). Pour une utilisation optimale, il faudrait connecter ce carnet à MES afin que les patients reçoivent une alerte pour leur rappel.

5. Sécurité & données de santé

La notion de sécurité est essentielle et à prendre impérativement en compte dans le développement de tous les outils numériques qui voient le jour suite au développement du virage numérique dans la feuille de route "Accélérer le virage numérique en santé" du plan Ma santé 2022. Les données de santé et notamment leurs traitements devraient être soumis à des réglementations et protections vis-à-vis de ces dernières.

Proposition 24 : Sécuriser et optimiser l'envoi systématique d'ordonnances vers les LGO

La majorité des prescripteurs ont aujourd'hui recours à l'impression pour la prescription de médicaments. La e-prescription commence à se développer, mais il faudrait sécuriser l'envoi de ces ordonnances au format numérique. Aujourd'hui, comme les outils ne sont pas encore mis en place, les ordonnances dématérialisées sont envoyées via des messageries non sécurisées aux pharmaciens, ce qui signifie qu'elles peuvent être envoyées et dispensées

plusieurs fois par des pharmaciens différents. Pour assurer une sécurité sur la généralisation de ce système d'e-prescription, on pourrait imaginer que le médecin dépose les ordonnances directement sur la carte vitale du patient connectée à son espace santé. Tous les pharmaciens y auraient ainsi accès depuis leur LGO et le patient, lui, depuis MES. Lorsqu'un pharmacien traite une ordonnance, un tampon électronique de sa pharmacie y serait apposé ce qui éviterait les doublons de dispensation et les fraudes.

Aujourd'hui et dans des cas spécifiques les médecins peuvent faxer ou envoyer par mail des ordonnances au pharmacien référent du patient, l'envoi pourrait se faire à présent via la messagerie sécurisée en santé (MSS) qui permettrait de faciliter l'échange entre pharmacien et prescripteur et d'assurer une sécurité de ces échanges.

Proposition 25 : Inclure dans tous les LGO une MSS

La Messagerie Sécurisée en Santé est une messagerie simple et sécurisée qui permet d'échanger des données médicales entre professionnels de santé. Cette dernière est très sécurisée, car l'identification des professionnels de santé se fait via leur carte CPS. Cette MSS serait donc performante si elle était utilisée par la totalité des professionnels de santé et inclut dans les LGO pour les pharmaciens. Elle pourrait être utilisée également entre patient et pharmacien pour échanger directement sur Mon Espace Santé pour les patients.

Les pharmaciens pourraient directement échanger avec les médecins s'ils remarquent des contre-indications, des erreurs de posologie, ou bien si un médicament est en rupture de stock pour proposer une substitution. Cela pourrait développer l'intervention pharmaceutique.

Proposition 26 : Laisser aux patients le choix des données qu'ils souhaitent partager aux pharmaciens et autres professionnels de santé

Dès janvier 2022, tous les citoyens pourront déposer et consulter sur leur espace santé tous leurs documents médicaux (analyses biologiques, radiographie, compte-rendu d'hospitalisation,...). Ces documents pourront être partagés à l'ensemble des professionnels de santé, cependant le patient pourra décider quel document il souhaite partager à son pharmacien.

Proposition 27 : Lecture de toutes ces données exclusivement avec la carte vitale et un code confidentiel sur le LGO

Les fiches patients tendent donc à s'agrandir et à s'alimenter d'un grand nombre de données de santé, il faudra donc faire attention à s'assurer que ces dernières soient bien protégées. Elles pourraient être lues par le pharmacien seulement si le patient possède sa carte vitale et avec un code confidentiel à 4 chiffres (à modifier régulièrement) que le pharmacien aurait à saisir sur le LGO pour y avoir accès. Il faudrait également que le patient rentre un code pour

Numérique **Amendement Logiciels de gestion d'officine**

accéder à ses données de santé sur son espace santé afin de protéger ses données de santé et d'en améliorer la sécurité.

Proposition 28 : Former les pharmaciens et étudiants en pharmacie au RGPD

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) régit à l'heure actuelle tout ce qui concerne le traitement des données. Pour que les pharmaciens et les étudiants y soient sensibilisés et comprennent le système et les enjeux, il faudrait que des formations leur soient proposées.

Proposition 29 : Réaliser des campagnes autour des données de santé pour informer et rassurer les patients

Les syndicats de pharmaciens (USPO et FSPF), l'ordre des pharmaciens, l'ANEPF et l'agence du numérique en santé pourraient collaborer pour créer et diffuser des campagnes de sensibilisation autour des données de santé afin que les patients comprennent l'utilité pour les professionnels de santé d'avoir accès à l'ensemble de ses données de santé, et en insistant sur l'aspect sécurité de ce partage.

Contacts

REGNIER Eliza

Vice-présidente en charge du Numérique

numerique@anepf.org | 06 16 20 00 33